

# COMMUNICATION

## *Site internet*

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Le nouveau site internet de la commune va être mis en ligne à partir du lundi 24 octobre 2016. Il poursuit, entre autres, les objectifs suivants :

- démontrer l'attractivité de la commune (qualité de vie, infrastructures à disposition, économie et emploi) sans se substituer aux sites de Pays-d'Enhaut Tourisme ou de Pays-d'Enhaut Région ;
- offrir des services en ligne à la population. On ne veut pas un site « vitrine ». C'est un outil de travail pour la population et le conseil communal (guichet virtuel, réservation de salles, billets de train, cartographie numérique, avis de décès, pilier public, évènements, actualités, etc.) ;
- permettre le paiement par internet pour les prestations offertes par le site internet ;
- répondre aux exigences légales en matière de protection de l'information ;
- rendre le site accessible aux personnes malvoyantes ;
- permettre la gestion du site par différents services et personnes ;
- permettre un nouveau design sans avoir à remplacer le site dans son ensemble et donc à moindre coût.

Ce site, de nouvelle génération, comporte trois couches : la structure du site, le design et le contenu.

La structure du site est maintenant en place, ainsi que le design. Le contenu est actuellement en phase d'élaboration. Il est complété au fur et à mesure et devrait être achevé à environ 80% à fin octobre. Le solde du contenu (par exemple les archives) sera complété par la suite. Cette date de mise en ligne est impérative. En effet, la Société Géomatic AG à Epalinges, qui hébergeait notre site et gère le renvoi de nos courriels (DNS), a fait faillite. L'ancien site et DNS ne seront plus accessibles à partir du 1er novembre 2016.

Nous mettons donc notre nouveau site en ligne plutôt que prévu initialement mais nous pensons que cela est préférable à ne pas avoir de site du tout. Toutes les fonctionnalités sont disponibles, seule une partie du contenu devra encore être étoffée dans les semaines qui suivent.

Dès le 24 octobre, MERCI d'accueillir favorablement ce nouveau moyen d'information et de services communal et d'y apporter, au besoin, des critiques constructives.

La municipalité